



Question sur la franchise d'un véhicule de travail

Par **zobra**, le **18/06/2008** à **13:07**

bonjour,
je fais appelle à vous car j'ai quelques questions dont je n'ai pas la réponse

voila donc déjà je suis chez un petit artisan (nous ne sommes que tous les deux) et mon chef est parti en vacance 1 semaine. Le jour de son retour il me dit de lui ramener sa voiture au lieu de rendez-vous (car il rentait dans la nuit) . Donc à la débauche (17h30 passé) je prend sa voiture (qui est aussi un véhicule d'entreprise) et il pleuvait énormément et la j'ai perdu le contrôle du véhicule qui est allait s'encastrait dans un mur (véhicule HS).

Donc le lendemain, après en avoir parlé il me dit que je devais payer la franchise de l'assurance. Et peu de temps après lorsque l'expert est passé, il me dit qu'il perd 2000€ sur ce que lui rembourse l'assurance (se que je ne comprend pas) et me fit comprendre qu'il faudrait surement que je lui paye ces 2000€. Et il m'a aussi parlé d'une sanction qu'il voulais me mettre.

Donc j'aurais voulu savoir si il à le droite de me faire payer cette franchise?
Si il me demande les 2000€ dois-je les payer et pour la sanction en a-t-il le droit aussi et qu'est ce qu'il peut m'arriver ?

merci pour toute votre aide

cordialement